PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL

PARTIE 2:

RÉSULTATS DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

Table des matières

1. Introduction 3

1.1 Chronologie 3
1.2 Ligne du temps 4
1.3 Documents officiels 5
1.4 Organisme d'accompagnement : la Fondation Rurale de Wallonie 5

2. lancement de la démarche 7

2.1 Mise en place du processus 7
2.2 Les outils de communication 7

3. Méthodologie de consultation 8

3.1 Rencontres de personnes-ressources 9
3.2 Réunions d'information et de consultation 9
3.2.1 L'information 9
3.2.2 La consultation 10
3.2.3 Publicité des réunions 10
3.2.4 Calendrier et participation 13
3.2.5 Objectifs 15
3.2.6 Evaluation 16
3.2.7 Synthèse des résultats 16
3.3 Consultation de publics cibles 18
3.4 Retour à la population 20
3.5 Groupes de Travail thématiques 23

4. La Commission Locale de Développement Rural 30

4.1 L'appel à candidatures 30
4.2 Mise en place, composition et représentativité 30
4.3 Calendrier des réunions de la CLDR et participation des membres 32
4.4 Présentation et approbation des différentes parties du PCDR 33
4.5 Réflexion sur l'ensemble des projets 33
4.6 Priorisation des projets par la CLDR 34
4.7 Les réunions des Groupes-Projets 36
4.8 Synthèse des réunions de la CLDR 37

5. Annexes : Principales délibérations communales et PV des réunions 41

Groupe projets de la CLDR
CLDR
1. Rencontre de personnes ressources
2. Réunions d'information et de consultation
Implication citoyenne dans l'élaboration du PCDR d'Onhaye
3. Consultation de publics cibles
4. Retour à la population
5. Groupes de travail thématiques
Onhaye Developpement Rural

1. INTRODUCTION

Après la mise en œuvre de nombreux projets issus d'un premier Programme Communal de Développement rural (2009-2019), les citoyens et mandataires communaux se lancent dans leur deuxième Opération de Développement Rural. Dès 2016, la commune réitère sa volonté de s'engager dans l'élaboration d'un second PCDR. En 2019, une fois obtenu l'accord du Ministre pour bénéficier de l'accompagnement de la FRW, la commune met tout en place pour organiser début 2020 les réunions d'information et de consultation. Ces réunions, bien qu'entamées, devront malheureusement être plusieurs fois postposées suite à la crise COVID de mars 2020.

1.1 Chronologie

22/11/2016 : Décision de principe du Conseil communal d'entamer une 2ème ODR et de solliciter l'accompagnement de la FRW.

05/02/2019 : Accord du Ministre pour bénéficier de l'accompagnement de la FRW.

16/07/2019 : Délibération du Collège : désignation de l'auteur de programme, le bureau IMPACT.

15/10/2019 : Première réunion de coordination Commune/Auteur/FRW.

17/10/2019 : Délibération du Conseil communal sur la convention d'accompagnement de la FRW et la création d'un site web dédié aux ODR.

14/11/2019 : Le Collège communal fixe le calendrier des réunions d'information et de consultation villageoises.

05/12/2019 : Visite de terrain Commune/auteur/FRW.

Janvier et février 2020 : La FRW consulte des personnes-ressources.

03/03/2020 et 10/03/2020 : Les premières réunions d'information et de consultation se tiennent respectivement dans les villages d'Anthée et de Falaën.

⇨ **Au vu des conditions sanitaires liées au COVID19 (1ère vague), les 5 autres réunions sont suspendues.**
La reprise des réunions est prévue à partir du 17/11/2020

22/10/2020 : Le Collège, considérant que - vu la situation sanitaire (prémices de la 2ème vague) - la représentation populaire risque de se trouver altérée et considérant qu'une vidéoconférence risquerait d'écarter une partie du public, décide une nouvelle fois de reporter les autres séances d'information et consultation villageoises.

Novembre 2021 : Le CCCA réalise une enquête auprès des plus de 60 ans. Les résultats ont été pris en compte en termes de consultation d'un public cible : les aînés

09/11/2021 au 07/12/2021 : Les séances d'information et de consultation villageoises se déroulent dans les 5 autres villages de l'entité communale. Parallèlement à ces réunions, un Google Form invite les personnes qui ne savent pas se rendre en réunion à compléter un formulaire en ligne.

Février 2022 : une enquête en ligne est adressée à tous les parents des élèves des écoles de la commune (via l'application scolaire Smart). Elle est disponible du 21 février au 11 mars 2022. Les résultats seront pris en compte en termes de consultation d'un public cible : les parents des enfants inscrits dans l'enseignement fondamental.

09/03/2022 : Réunion de retour à la population et lancement des Groupes de Travail

Du 26/04/2022 au 11/10/2022 : Organisation de 9 réunions de GT, autour de 3 grandes thématiques (3x3 réunions)

26/01/2023 : Délibération du Conseil communal : dissolution de l'ancienne CLDR, désignation des membres de la nouvelle CLDR et approbation du Règlement d'Ordre Intérieur (ROI)

13/02/2023 : Installation officielle de la CLDR

De février à mai 2023 : Travaux de la CLDR (4 réunions) sur la stratégie de développement, les projets/actions à mettre en œuvre et les priorités

10/03/2023 : Réunion de coordination Commune/Auteur/FRW pour travailler sur une proposition de stratégie à présenter à la CLDR

27/04/2023 : Rencontre Collège-FRW relative à la priorisation des projets

20/06/2023 au 05/09/2023 : Organisation de 5 Groupes-Projets afin d'alimenter les fiches-projets de lot 1

26/10/2023 : Présentation au Collège Communal, pour approbation, des fiches-projets de lot 1 et de lot 2

07/11/2023 et 28/11/2023 : Présentation des fiches-projets à la CLDR

15/04/2024 : Prise de connaissance par la CLDR de l'avant-projet de PCDR et dernières remarques. Proposition de 1ère demande de convention à solliciter en DR.

13/05/2024 : Approbation de l'avant-projet de PCDR, par la CLDR et préparation de la présentation au Pôle Aménagement du Territoire.

1.2 Ligne du temps

Réunions et consultations citoyennes qui se sont déroulées jusqu'à l'approbation de l'avant-projet de PCDR :

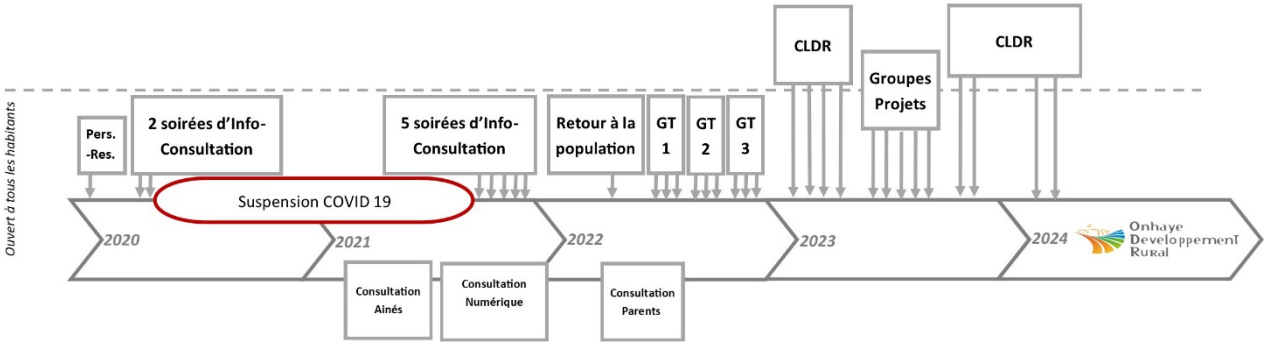

1.3 Documents officiels

Les différents documents officiels se trouvent en annexe de cette partie 2 du PCDR. Il s'agit de :

- Annexe 1 : Délibération du Conseil communal du 22 novembre 2016 – Réalisation d'un PCDR avec l'accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie
- Annexe 2 : Délibération du Collège communal du 16 juillet 2019 – Désignation du bureau IMPACT pour l'élaboration du PCDR
- Annexe 3 : Délibérations du Conseil communal du 26 janvier 2023 et du 23 mars 2023 – Création et composition de la CLDR

A noter que la délibération du Conseil communal approuvant le projet de PCDR se trouve dans l'introduction de ce PCDR.

1.4 Organisme d'accompagnement : la Fondation Rurale de Wallonie

La FRW accompagne les communes rurales wallonnes depuis 1979

La FRW est un organisme d'utilité publique, indépendant et pluraliste. Elle œuvre pour le développement des régions rurales de Wallonie par le soutien à des projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux, dans une démarche durable.

En 1979 déjà, la FRW accompagnait les premières opérations pilotes de développement rural en Wallonie. Depuis, elle assure les différentes missions que la Région wallonne lui a confiées :

- Accompagnement des opérations de développement rural,
- Accompagnement des communes qui sollicitent la subvention BiodiverCité,
- Facilitateur Plan bois-énergie pour le secteur public,
- Interface Leader,
- Assistance Territoire et Patrimoine,
- Ressources et expertise du milieu rural.

Dans le cadre des opérations de développement rural, la FRW met à disposition des 133 communes qu'elle accompagne, des agents de développement intégrés dans une équipe pluridisciplinaire et formés en continu.

Ces agents favorisent la participation de tous par des entretiens, des réunions publiques et des enquêtes locales. Ils constituent un relais spécifique entre les habitants et le pouvoir communal, ainsi qu'entre le pouvoir communal et les différentes instances décisionnelles. Ils contribuent également à la rédaction du PCDR, à la recherche de subventions et à l'accompagnement des projets.

Les 8 équipes de la FRW sont réparties en Wallonie. Ces multiples implantations permettent aux agents de développement de bien connaître le terrain et les réalités du territoire sur lequel ils travaillent.

L'accompagnement de la commune d'Onhaye est assuré par l'équipe régionale de l'Entre-Sambre-et-Meuse située à Philippeville (en vert clair sur cette carte), et plus particulièrement par Michaël Latour et Myriam Bachy, et dans un premier temps, également avec Thomas Constant.

Pour en savoir plus : www.frw.be

2. LANCEMENT DE LA DÉMARCHE

2.1 Mise en place du processus

Des réunions de coordination ont été organisées entre la Commune, l'auteur de PCDR (Impact) et la FRW à chacune des étapes-clés du processus. Ces réunions ont permis de fixer la méthodologie, d'établir le calendrier des réunions… et de veiller à l'appropriation, par le Collège, du processus d'élaboration du PCDR.

La coordination au sein de l'administration communale a été assurée par Madame Valérie BAUDRY, agent-relais (service Urbanisme). Les services de l'Administration communale ont été informés en interne de la démarche d'élaboration du PCDR dès le début du processus (récolte des données socio-économiques) et ont contribué activement à l'élaboration du PCDR (relais d'information, transmissions de données, relecture des fiches-projets, etc.).

2.2 Les outils de communication

De nombreux canaux d'information ont été utilisés pour assurer une large consultation des habitants et permettre aux habitants de se tenir au courant du déroulement et de l'avancée de l'élaboration du PCDR.

Un **site internet est exclusivement consacré aux PCDRs d'Onhaye.** En voici le lien : https://www.onhayedeveloppementrural.info/

Toutes les communications liées à l'ODR y faisaient explicitement référence. Ce canal d'information et de communication a permis : l'information sur la mise en route de la nouvelle ODR et sur son déroulement ; la diffusion de l'agenda des réunions ; la diffusion des comptes-rendus, la possibilité de rejoindre la CLDR (candidatures), etc.

Le site permettait donc aux habitants de se tenir au courant de l'avancée du PCDR et des manières de s'investir dans son élaboration.

Afin d'élargir le processus de communication, un lien sur la page du site communal consacrée à l'ODR : https://www.onhaye.be/commune/operation-de-developpement-rural/operation-de-developpement-rural-1 renvoyait le lecteur sur le site dédié au PCDR d'Onhaye.

Lors des différentes phases de consultation, plusieurs canaux de communication ont été utilisés afin de toucher un maximum de personnes. Ils sont détaillés dans la suite de ce document.

3. MÉTHODOLOGIE DE CONSULTATION

L'implication de la population d'Onhaye dans l'élaboration de son PCDR se décline en 5 grandes étapes :

Illustrations de la méthodologie et de l'implication citoyenne à travers les différentes étapes

3.1 Rencontres de personnes-ressources

Afin de mieux connaître la commune d'Onhaye, les agents de la FRW ont organisé des rencontres individuelles avec une série de témoins privilégiés, début 2020. Outre l'importance de connaître ces acteurs de terrain, le but était de cerner leur vision de la commune (ses principaux atouts, ses faiblesses, les éventuels projets à y développer) et d'avoir un éclairage différent et spécifique de la commune. Un guide d'entretien permettait de structurer ces échanges.

C'est ainsi qu'ont été rencontrés : M. Julien BARREAU (Conseiller politique/liste ICI ; dans l'opposition), 4 personnes du Comité des jeunes dont M. Julien ARROYO (Président du comité des jeunes de Onhaye) et Remi DENOISEAUX (Gestionnaire du complexe associatif et sportif de Miavoye).
Les agents de la FRW débutaient l'entretien par des explications sur l'élaboration d'une ODR. S'ensuivaient des échanges sur base du guide d'entretien.

Dans le même esprit, en date du 31/03/2022, les agents de la FRW ont adressé un courriel à l'attention de Monsieur Etienne CLEDA, inspecteur à la Communauté française, afin de le tenir au courant du fait que la Commune d'Onhaye avait démarré une seconde ODR, et afin de le convier plus spécifiquement au GT abordant la thématique de la culture, GT auquel il a assisté.

Il est à noter que, préalablement à ces rencontres, une visite de terrain avait été effectuée le 05/12/2019 avec le Collège Communal, le service Urbanisme, la FRW et l'auteur de PCDR, ce qui avait permis d'avoir déjà un éclairage sur le territoire communal tel qu'il se présentait entre les 2 ODR.

3.2 Réunions d'information et de consultation

Une réunion villageoise d'information et de consultation s'est tenue dans chacune des anciennes sections de l'entité. Le 2 premières réunions se sont tenues en mars 2020. Ensuite, au vu des conditions sanitaires liées au Covid-19, les 5 autres réunions ont été suspendues et se sont déroulées finalement en novembre et décembre 2021. (La délibération communale relative à ce report figure en annexe 4).

Un des objectifs de ces rencontres était de faire (re)découvrir à la population une politique de développement pour leur commune basée sur la participation citoyenne, et de les amener à s'exprimer sur leur village et leur commune afin de récolter un maximum d'avis sur l'ensemble des domaines qui constituent la vie de la commune.

Une réunion d'information et de consultation se divisait en deux parties. La première relative à l'information et la deuxième relative à la consultation de la population. Une telle réunion durait en général deux heures.

3.2.1 L'information

En début de séance, les points suivants étaient présentés au moyen d'un montage PowerPoint :

- L'objectif & les caractéristiques d'une ODR
- Les acteurs
- Le déroulement

- La participation citoyenne
- Le Programme Communal de Développement Rural
- Le bilan en images de la 1ère ODR.
- Les participants avaient ensuite la possibilité de poser leurs questions.

En fin de réunion, une information était donnée sur :

- L'appel à projets BiodiverCité lancé par la Ministre du DR et les actions envisagées en la matière par la commune d'Onhaye
- La suite de la procédure relative à l'ODR et les façons de s'informer.

3.2.2 La consultation

La consultation se déroulait en 4 temps distincts et suivant certaines consignes à respecter :

- Dans un 1er temps, les participants étaient interrogés sur leur vision de la vie communale au sens large ;
- Le 2ème temps concernait « la vie au village aujourd'hui » (points positifs et négatifs) ;
- Au 3ème temps, les participants étaient invités à se prononcer sur le futur de leur village/Commune (souhaits et craintes) ;
- Le 4ème temps était consacré à un travail plus personnel sur les thèmes importants de la vie communale et la vision du village idéal. Cette partie se déroulait par écrit afin de permettre aux personnes mal à l'aise avec l'oral de pouvoir s'exprimer d'une autre manière.

En fin de réunion, les participants étaient amenés à remplir une feuille d'évaluation portant sur la réunion et à marquer leur intérêt pour faire partie de la CLDR. Les agents invitaient aussi les participants à compléter une feuille avec leurs coordonnées pour les contacts futurs.

La présence de plusieurs mandataires communaux à chaque réunion a permis de donner une réponse immédiate à certaines interrogations des habitants et d'accroître le sentiment d'écoute et d'utilité de ces réunions.

3.2.3 Publicité des réunions

<u>L'objectif étant d'informer au maximum l'ensemble de la population, différents canaux de communication ont été utilisés</u> :

- Pour ce faire, **un logo « Onhaye Développement Rural »** a été créé et utilisé sur les supports :

Onhaye Developpement Rural

- Un **toutes-boîtes** a été adressé aux ménages de l'entité. Celui-ci était présenté sous forme d'un document en quadrichromie au format A4 plié en 2 (livret). Il soulignait l'importance de la participation des habitants à l'opération et les invitait aux réunions d'information/consultation. Il a été distribué à deux reprises : la première fois -début 2020- dans tous les villages, et la seconde fois

-fin octobre 2021- dans les 5 villages pour lesquels les réunions n'avaient pas pu se tenir en 2020, pour cause de Covid. La ligne graphique est restée la même, pour assurer la continuité visuelle.

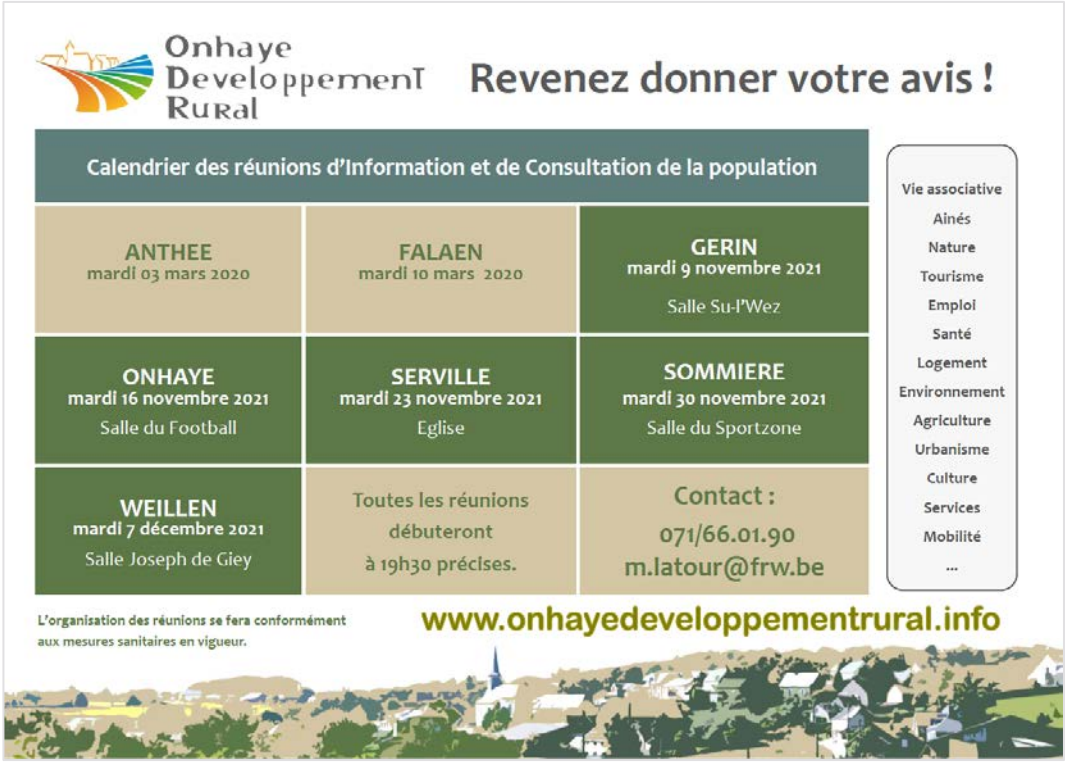

Illustration du toutes-boîtes d'invitation aux réunions d'information et de consultation

- Un article annonçant l'agenda de ces réunions a été publié dans le **bulletin communal** (mars 2020).
- Un **communiqué de presse** a été adressé à la presse locale.
- Un bandeau a été inséré sur **la page d'accueil du site communal** www.onhaye.be , bandeau qui reprenait aussi les principales informations concernant ces réunions et renvoyait vers www.onhayedeveloppementrural.info
- Le **site web dénommé « Onhaye Développement Rural** », spécifiquement dédié à l'opération de développement rural, était et est toujours régulièrement mis à jour (voir point 2.2).

Illustration d'une page du site web consacré à l'ODR d'Onhaye

- La **page Facebook de la Commune** était régulièrement alimentée, notamment par un petit clip vidéo rappelant la tenue de chaque réunion et les informations pratiques.

Illustration d'un post Facebook depuis la page de la Commune

- Des **affichettes** format A3 informant des dates et lieux des soirées d'information/consultation ont été placées dans divers lieux publics, avec pour objectif de toucher un maximum de citoyens et de constituer un rappel par rapport aux autres canaux de publicité.

- Un courriel spécifique a été adressé aux **membres du Conseil communal** et à ceux **de la CLDR**, pour leur annoncer la reprise des réunions (après l'épisode Covid) et leur demander de bien vouloir communiquer l'info sur leurs réseaux sociaux.

Lors de l'évaluation de la soirée d'Information et Consultation, il était demandé aux participants par quel(s) outil(s) de communication ils avaient été informés de la tenue de la réunion (choix multiple possible). C'est le toutes-boîtes qui a été le plus cité. Cet outil de communication semble donc efficace pour informer les citoyens.

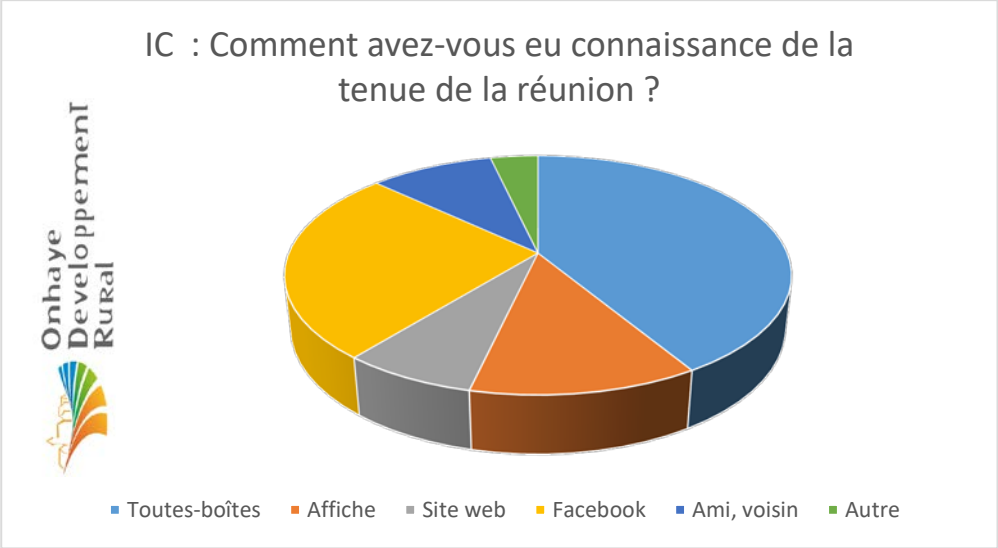

Évaluation des réunions d'Information et de Consultation

3.2.4 Calendrier et participation

Pour rappel, la série de réunions villageoises devait être menée au printemps 2020. Seules les réunions d'Anthée (03 mars 2020) et Falaën (10 mars 2020) ont pu être tenues, la crise sanitaire liée au Covid-19 ayant obligé de suspendre les réunions. La suite de la consultation avait été programmée à partir de novembre 2020 mais a dû être annulée suite à une aggravation des conditions sanitaires. Reprogrammée à nouveau en novembre 2021, celles-ci ont pu se tenir avec les mesures sanitaires adéquates et malgré le « climat Covid ».

Sept réunions ont donc ainsi été menées, dans les 7 anciennes sections. Ces 7 réunions d'Information et de Consultation se sont déroulées des mardis soir, à 19h30 ou à 20h.

Dates et lieux des réunions	*Nombre de participants	Nombre de citoyens	Nombre d'élus
03 mars 2020 - salle ancienne Ferme Delhalle à ANTHEE	**29**	19	10
10 mars 2020 - salle Les Echos de la Molignée à FALAEN	**30**	20	10

Suspension des réunions liées aux conditions sanitaires			
9 novembre 2021 - salle Su-l'Wez à GERIN	**12**	5	7
16 novembre 2021 - salle du Football à ONHAYE	**8**	2	6
23 novembre 2021 - église de et à SERVILLE	**18**	15	3
30 novembre 2021 - salle du Sportzone à SOMMIERE	**20**	12	8
07 décembre 2021 - salle Joseph de Giey à WEILLEN	**21**	17	4
**Hors FRW et agent-relais communal*	**TOTAL : 138 personnes**		

Illustration des réunions d'Information et de Consultation, qui se sont tenues dans des lieux variés

Le graphique ci-après illustre bien le fait que la « période Covid » a dû jouer dans la participation aux réunions. En effet, il a été difficile de faire venir les citoyens en réunion publique, malgré qu'il était bien précisé dans la publicité des réunions : « *L'organisation des réunions se fera conformément aux mesures sanitaires en vigueur ».* C'est pourquoi une consultation numérique a été mise en place (voir 3.3.1).

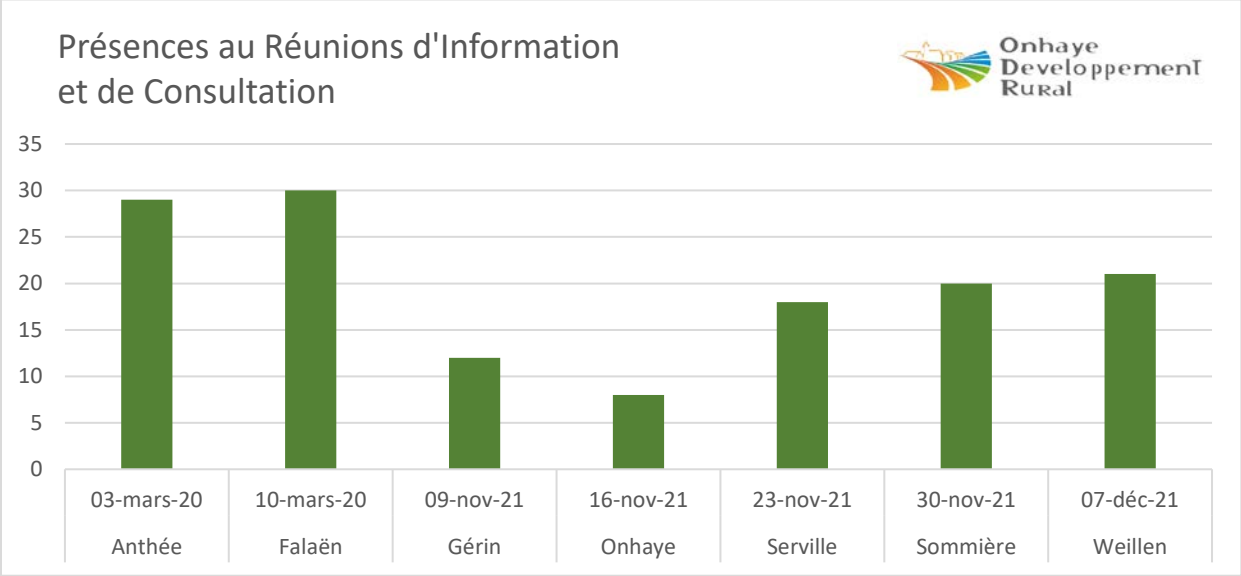

Au total, 96 personnes différentes ont participé à au moins une réunion et 69 personnes se sont montrées intéressées à participer à la CLDR.

3.2.5 Objectifs

Ces réunions avaient pour objectifs, à la fois d'informer la population sur l'ODR et la possibilité de participer à ce processus, mais aussi de consulter les habitants sur le présent et l'avenir de leur commune, afin de permettre à l'auteur de PCDR de réaliser le diagnostic partagé (Partie III du PCDR).

Afin de permettre la confrontation du diagnostic établi par l'auteur de PCDR au vécu des habitants, **aucune donnée objective n'a été donnée aux participants.** En effet, la volonté était de recueillir le ressenti des participants, d'avoir une analyse purement subjective. Le diagnostic partagé a été réalisé par l'auteur de PCDR après les réunions d'Information et de Consultation et a été présenté à la population lors des Groupes de Travail. Les résultats des réunions d'Information et de Consultation ont permis la **confrontation du diagnostic établi par l'auteur de programme aux réalités vécues sur le terrain**.

La consultation avait pour objectif de mettre en avant les besoins, les souhaits des habitants, constituant ainsi une première approche des desideratas de la population. Celle-ci s'est poursuivie lors des groupes de travail thématiques qui seront abordés plus loin.

Lors de ces réunions, il était demandé aux participants d'aborder **uniquement les sujets d'intérêt collectif.**

3.2.6 Evaluation

La méthodologie utilisée par les agents de développement de la FRW a été appréciée par les habitants, comme en témoignent les graphiques ci-dessous :

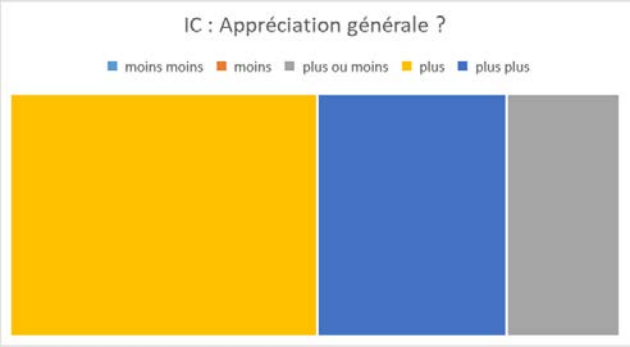

Questions d'évaluation des réunions d'Information et de Consultation

3.2.7 Synthèse des résultats

Les résultats de ces consultations ont été présentés lors de la réunion de retour à la population.

Les éléments les plus cités lors des réunions sont les suivants :

Une première analyse AFOM était tirée de cette consultation, à travers l'identification des points positifs et négatifs ainsi que des souhaits et des craintes rencontrés dans chaque village.

Vivre à Anthée aujourd'hui	
Positifs	***Négatifs***
- La convivialité - Les commerces et services - Le cadre de vie - La vie associative dynamique - La plaine de jeux /école rénovée - La station-service - La proximité axes routiers - Le complexe de Miavoye - La création d'une zone d'activité artisanale - Le château de Fontaine /patrimoine/villa romaine - Le niveau de taxation bas	- La présence de déchets/propreté/incivilités - La sécurité routière /trafic / camions - Le réseau téléphonie /internet - Assainissement des eaux usées - L'absence de locaux pour les jeunes - L'absence de cheminement piétons au niveau de l'Intermarché - L'absence de zone 30 sur la RN 90 à proximité de l'école - Le positionnement du radar - L'accessibilité cycliste d'Anthée à Miavoye
Vivre à Anthée demain	
Souhaits	***Craintes***
- Conserver la vie associative - Avoir un local des jeunes - Améliorer la propreté - Transformation locale de la plus-value agricole - Améliorer l'accessibilité (Miavoye) - Réhabilitation de certains sentiers/connexions - Réseau téléphonie / internet performant - Intégration des nouveaux habitants (charte ?) - Entretien ruisseau - Embellir le village	- Perte de la qualité des paysages (éoliennes) - Hausse du trafic routier (camions…) - Village dortoir

Illustration d'une première analyse AFOM: « Vivre à Anthée Aujourd'hui / Vivre à Anthée Demain ? »

Les comptes rendus complets des réunions d'information/consultation villageoises figurent en annexe et sont accessibles sur le site Web dédié à l'ODR, via le lien suivant :
https://www.onhayedeveloppementrural.info/la-consultation-villageoise.html

3.3 Consultation de publics cibles

3.3.1. Un questionnaire en ligne/Google Form (consultation numérique)

Dans un souci d'élargir la participation citoyenne aux personnes qui n'ont pas eu la possibilité de se rendre aux différentes réunions (tels que les étudiants, les jeunes parents ou les citoyens encore soucieux de la COVID-19) et donc d'enrichir la réflexion participative, une consultation en ligne a été créée, via un Google Form.

Au-delà des questions relatives à leurs caractérisations (nom, prénom, village, tranche d'âge, membre d'une association, …), plusieurs questions étaient posées aux personnes qui y répondaient, questions en lien direct avec le travail effectué lors des réunions d'information et de consultation dans les villages de l'entité (le point fort du territoire d'Onhaye, la plus grande crainte pour leur qualité de vie, l'impact de la crise Covid, des idées ou lieux à partager).

Cette consultation en ligne s'est déroulée de la mi-novembre 2021 à février 2022, donc parallèlement aux réunions villageoises. Durant ces dernières, l'annonce était d'ailleurs faite de ne pas hésiter à en parler autour de soi.

Douze personnes ont répondu à ce formulaire. Les résultats de cette enquête ont été intégrés aux résultats de la participation citoyenne.

3.3.2. Une enquête réalisée par le CCCA (consultation ainés)

En novembre 2021, le Conseil Communal Consultatif des Aînés a réalisé une enquête auprès des plus de 60 ans (853 personnes). Cinquante huit personnes y ont répondu.

Les questions portaient aussi bien sur leur connaissance du CCA, leur connexion à internet, leurs canaux d'information privilégiés, leur connaissance du site web communal, que sur l'isolation de leur logement, leur mode de chauffage, les moyens de réduire leur consommation d'énergie, leur connaissance de Corenove, leurs moyens de transport, l'aide apportée à domicile, que sur la participation citoyenne et leur envie éventuelle de rejoindre le CCCA. Les personnes pouvaient également mentionner les manquements et faire des propositions.

Cette enquête a mis en avant des informations pertinentes, c'est pourquoi il a été décidé de tenir compte des résultats et de les intégrer aux résultats de la participation citoyenne.

3.3.3. Une enquête à destination des parents des écoliers (consultation parents)

Dans un même souci d'élargir la participation citoyenne, une enquête a été communiquée aux parents des élèves des écoles de l'entité communale, via leur plateforme Smartschool. C'était une façon de toucher un public (jeunes parents) qui peut avoir des difficultés à se libérer pour des réunions en soirée.

Les questions posées étaient les suivantes : « Quels domaines vous satisfont le plus parmi les suivants ? (Cochez 3 réponses). Quels domaines vous satisfont le moins parmi les suivants ? (Cochez 3 réponses).

Estimez-vous que la commune d'Onhaye offre un cadre de vie agréable, où il fait bon vivre ? Citez 5 éléments maximum qui contribuent à ce cadre de vie idéal pour votre famille. Citez 5 points maximum qu'il faudrait améliorer pour offrir un cadre de vie idéal pour votre famille. Des aménagements ? Des services ? Des activités ? Lesquels ? Décrivez en quelques mots votre village idéal … »

Cette enquête a été communiquée en février 2022. Trente-trois personnes y ont répondu. Ici aussi les résultats ont été intégrés aux résultats de la participation citoyenne.

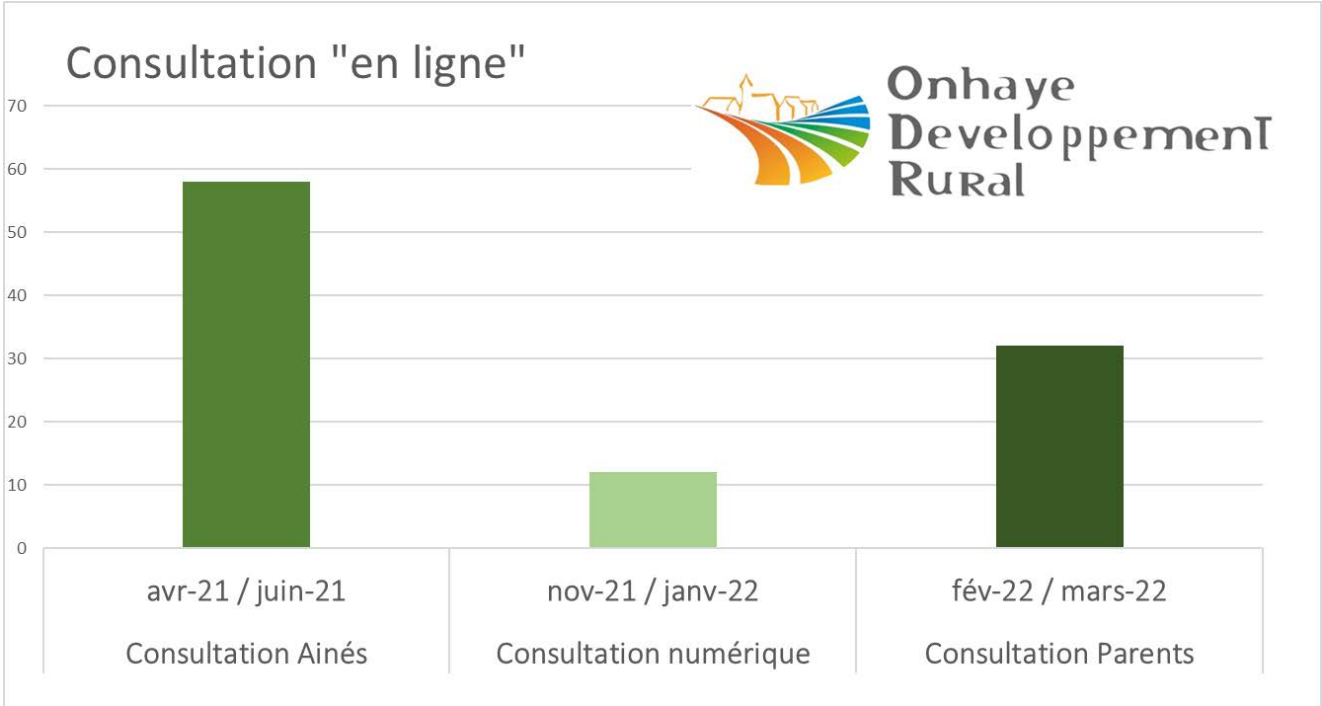

3.4 Retour à la population

Une réunion de « Retour à la population » a été organisée en vue d'informer les habitants intéressés sur le processus en cours, de donner les premiers résultats et de lancer la publicité pour l'organisation des Groupes de Travail thématiques. Cette réunion s'est tenue le 29 mars 2022 et a fait l'objet d'un article dans la presse :

Article de presse paru dans L'Avenir du 05 04 2022

Afin d'inviter un maximum de personnes à cette réunion, différents canaux avaient été utilisés :

- Le bulletin communal (mars 2022),
- Le site internet de l'ODR
- Des mails aux participants aux réunions d'information et consultation
- Un communiqué de presse
- La page Facebook de la Commune.

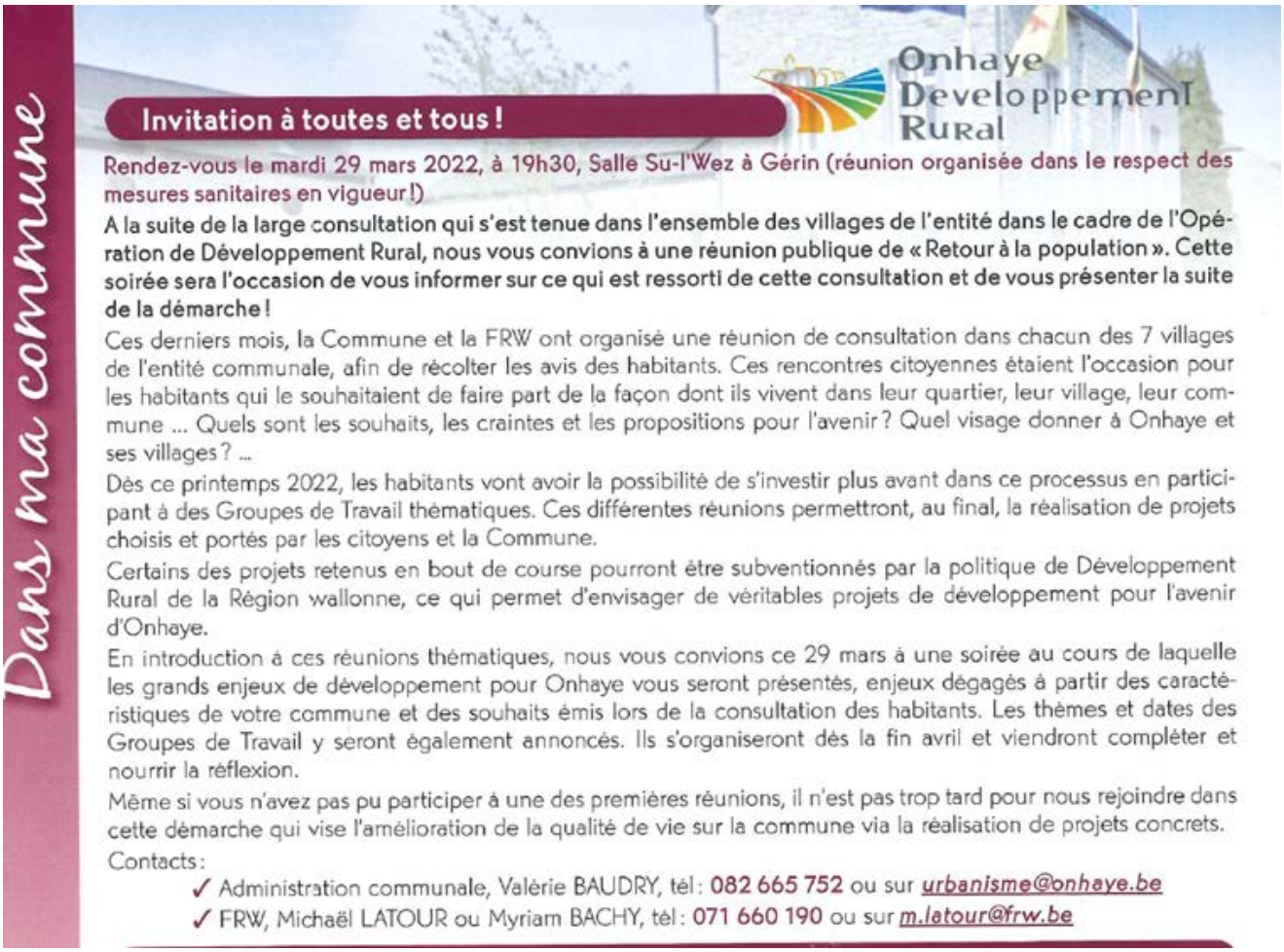

Dans ma commune

Onhaye Developpement Rural

Invitation à toutes et tous !

Rendez-vous le mardi 29 mars 2022, à 19h30, Salle Su-l'Wez à Gérin (réunion organisée dans le respect des mesures sanitaires en vigueur !)

A la suite de la large consultation qui s'est tenue dans l'ensemble des villages de l'entité dans le cadre de l'Opération de Développement Rural, nous vous convions à une réunion publique de « Retour à la population ». Cette soirée sera l'occasion de vous informer sur ce qui est ressorti de cette consultation et de vous présenter la suite de la démarche !

Ces derniers mois, la Commune et la FRW ont organisé une réunion de consultation dans chacun des 7 villages de l'entité communale, afin de récolter les avis des habitants. Ces rencontres citoyennes étaient l'occasion pour les habitants qui le souhaitaient de faire part de la façon dont ils vivent dans leur quartier, leur village, leur commune ... Quels sont les souhaits, les craintes et les propositions pour l'avenir ? Quel visage donner à Onhaye et ses villages ? ...

Dès ce printemps 2022, les habitants vont avoir la possibilité de s'investir plus avant dans ce processus en participant à des Groupes de Travail thématiques. Ces différentes réunions permettront, au final, la réalisation de projets choisis et portés par les citoyens et la Commune.

Certains des projets retenus en bout de course pourront être subventionnés par la politique de Développement Rural de la Région wallonne, ce qui permet d'envisager de véritables projets de développement pour l'avenir d'Onhaye.

En introduction à ces réunions thématiques, nous vous convions ce 29 mars à une soirée au cours de laquelle les grands enjeux de développement pour Onhaye vous seront présentés, enjeux dégagés à partir des caractéristiques de votre commune et des souhaits émis lors de la consultation des habitants. Les thèmes et dates des Groupes de Travail y seront également annoncés. Ils s'organiseront dès la fin avril et viendront compléter et nourrir la réflexion.

Même si vous n'avez pas pu participer à une des premières réunions, il n'est pas trop tard pour nous rejoindre dans cette démarche qui vise l'amélioration de la qualité de vie sur la commune via la réalisation de projets concrets.

Contacts :

✓ Administration communale, Valérie BAUDRY, tél : **082 665 752** ou sur urbanisme@onhaye.be

✓ FRW, Michaël LATOUR ou Myriam BACHY, tél : **071 660 190** ou sur m.latour@frw.be

Article paru dans le bulletin communal de mars 2022

45 personnes étaient présentes à la réunion.

L'ordre du jour de la séance était le suivant :

- Rappel de la démarche
- Présentation des premiers souhaits émis lors de la consultation
- Présentation des enjeux proposés pour Onhaye Développement Rural
- Présentation des Groupes de Travail et leurs dates
- Suite du processus.

Il est à noter que ce retour à la population et les premiers souhaits exprimés était présentés sous format cartographique. Cette présentation est disponible via https://www.onhayedeveloppementrural.info/ ou directement sur https://prezi.com/view/hpxRlznDNgmI0PapF4NM/ .

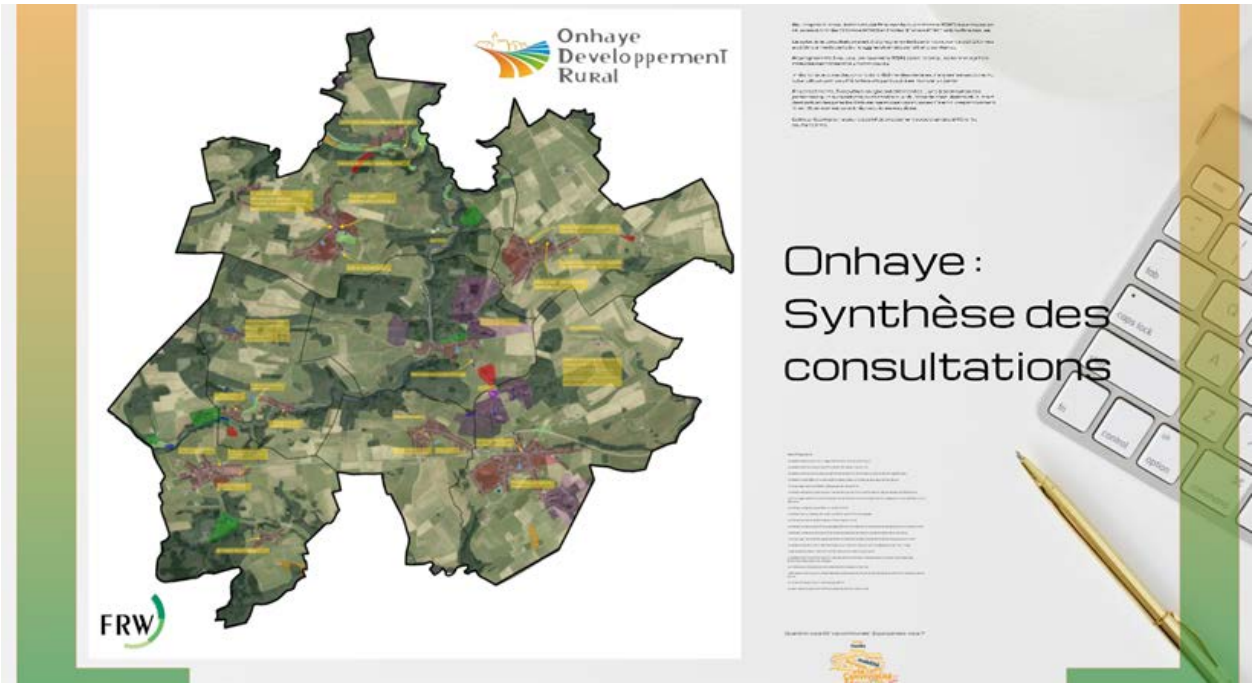

Illustration du support utilisé pour le retour à la population

3.5 Groupes de Travail thématiques

3.5.1. Choix des thématiques et calendrier

Sur base du diagnostic partagé, une proposition d'organisation de Groupes de Travail thématiques fut proposée par l'auteur de PCDR et la FRW et entérinée par le Collège communal et le Service urbanisme.

Cette proposition stipulait la tenue de trois groupes thématiques prenant appui sur les trois enjeux (sous forme de trois grandes questions) identifiés par l'auteur de PCDR. Les trois intitulés et matières abordées en Groupes de Travail, ainsi que les dates de réunions sont reprises sur l'illustration suivante :

Illustration du toutes-boîtes d'invitation aux réunions (page intérieure)

Il faut signaler que les résultats de la consultation n'ont pas donné matière à la création d'un Groupe de Travail spécifique à une section.

Cette répartition par piliers et par thématiques a permis de travailler à l'échelle de l'Entité, de clarifier la suite de l'opération et d'en faciliter son appropriation.

3.5.2. Publicité

Toute personne intéressée par les sujets traités dans chaque Groupe de Travail pouvait y prendre part. Pour cela, une invitation était systématiquement adressée par courriel aux personnes ayant participé à une réunion d'Information et de Consultation. Par ailleurs, un toutes-boîtes a été distribué aux habitants, et plusieurs annonces diffusées sur la page Facebook de la commune. Les réunions étant interrompues par les congés d'été, lors de la relance en septembre, le Collège a été décidé de renvoyer un courriel à toutes les personnes ayant participé à au moins une réunion et de publier un article conséquent dans le bulletin communal. A nouveau, plusieurs annonces ont été postées sur la page Facebook de la commune et un bandeau diffusé sur la page d'accueil du site web communal.

Dans ma commune

Onhaye Developpement Rural

« Comment concilier développement et préservation du cadre de vie (rural et de qualité) **» ?**

INVITATION à toutes et tous ! *3 rendez-vous, 3 mardis à 19h30, Salle Su-l'Wez à Gérin.*
Les 20 septembre, 4 et 11 octobre 2022

Voici venue la fin de la consultation dans le cadre de l'Opération de Développement Rural ! Trois réunions, qui se tiendront respectivement les mardis 20 septembre, 4 octobre et 11 octobre, seront la dernière occasion pour les Walhérois intéressés, de faire part de leurs souhaits pour l'amélioration de leur village, de leur commune. Viendra ensuite le travail de la CLDR, commission représentative des habitants, qui devrait être mise en place d'ici la fin de l'année 2022. C'est à elle que reviendra le flambeau, pour travailler sur toutes les propositions émises jusqu'ici...

Pour rappel :

Avant la crise sanitaire, ainsi qu'en automne dernier, la Commune et la FRW ont organisé une réunion de consultation dans chacun des 7 villages de l'entité communale, afin de récolter les avis des habitants. Ces rencontres citoyennes étaient l'occasion pour les Walhérois qui le souhaitaient de faire part de la façon dont ils vivent dans leur village, dans leur commune, d'exprimer leurs souhaits, leurs craintes et leurs propositions pour l'avenir ...

Au printemps dernier, les habitants ont eu la possibilité de s'investir de manière plus approfondie dans ce processus, en participant à des Groupes de Travail thématiques. Deux Groupes de Travail se sont déjà réunis, chacun à 3 reprises, pour se pencher sur une série de sujets et préoccupations.

Et maintenant ?

Le troisième groupe de travail se déroulera au tout début de cet automne (les 20 septembre, 4 et 11 octobre). Il abordera tout ce qui touche à **la nature, l'environnement, le paysage, l'urbanisme, le développement touristique et le sentiment d'insécurité routière.** Même si jusqu'ici vous n'avez pas participé aux réunions, il n'est pas trop tard pour rejoindre cette démarche qui vise l'amélioration de la qualité de vie sur la commune via la réalisation de projets concrets.

Les résultats des différents Groupes de Travail viendront compléter et nourrir la réflexion en cours depuis le début de cette large consultation. Ils constitueront un matériau pour la future CLDR.

La CLDR (Commission Locale de Développement Rural) :

il s'agit d'une commission d'avis qui sera composée de 20 à 60 membres. Parmi ces membres, un quart maximum pourra être désigné au sein du Conseil Communal, les autres membres représenteront les différents villages, les différentes classes d'âge et les différents milieux socioéconomiques de l'entité.

La CLDR constituera un relais entre la population et la Commune. Elle jouera également le rôle d'organe consultatif de la commune et pourra s'exprimer d'initiative.

Suite au diagnostic effectué et aux réunions d'information, de consultation et de Groupes de Travail, il reviendra à la CLDR de remettre toutes les propositions « en musique » et de définir des priorités.

Pour ce faire, elle participera à la définition des objectifs de développement à atteindre et sélectionnera les projets pour y parvenir.

Cette « démocratie directe » sera tempérée par le fait que la décision finale (stratégie et projets à mettre en œuvre) restera du ressort du Conseil Communal.

Et concrètement ?

Ces différentes réunions permettront, au final, la réalisation de projets choisis et portés par les citoyens et la Commune. Certains des projets retenus en bout de course pourront être subventionnés par la politique de Développement Rural de la Région wallonne, ce qui permet d'envisager de véritables projets de développement pour l'avenir d'Onhaye.

Informations et PV des réunions :

✓ Sur : https://www.onhayedeveloppementrural.info/

Contacts : ✓ Administration communale, service urbanisme, Valérie BAUDRY, tél : **082 665 752** ou sur ***valerie.baudry@onhaye.be***

✓ FRW, agents de développement, Michaël LATOUR ou Myriam BACHY, tél : **071 660 190** ou sur ***m.latour@frw.be***

www.onhayedeveloppementrural.info

Onhaye IMPACT

4

Article diffusé dans le bulletin communal de septembre 2022

3.5.3. Objectifs et méthodes

Les Groupes de Travail poursuivaient plusieurs objectifs. Il s'agissait d'abord d'apporter des éléments pour mieux comprendre et valider l'analyse croisée et les constats posés par l'auteur de programme. Ensuite, de définir un certain nombre d'objectifs de développement et enfin des projets pour l'entité.

Chaque Groupe de Travail s'étalait sur trois réunions sur base d'un des trois enjeux identifiés par l'auteur et formulés sous forme de question. Ces GT suivaient un schéma classique (information/débat, réflexion, conclusion).

Les premières réunions s'articulaient donc autour d'une présentation des caractéristiques de la Commune sur base de la partie 1 du présent PCDR, de diverses interventions d'experts extérieurs venant apporter une expertise ou une expérience relative aux thématiques traitées, et se concluaient par un débat avec les participants, notamment les élus communaux bien présents, et les experts autour des thématiques identifiées par l'auteur de programme.

A l'issue de ces soirées, les participants repartaient avec un document reprenant la thématique et sa justification ainsi que le diagnostic AFOM (ces documents sont repris en annexe 6).

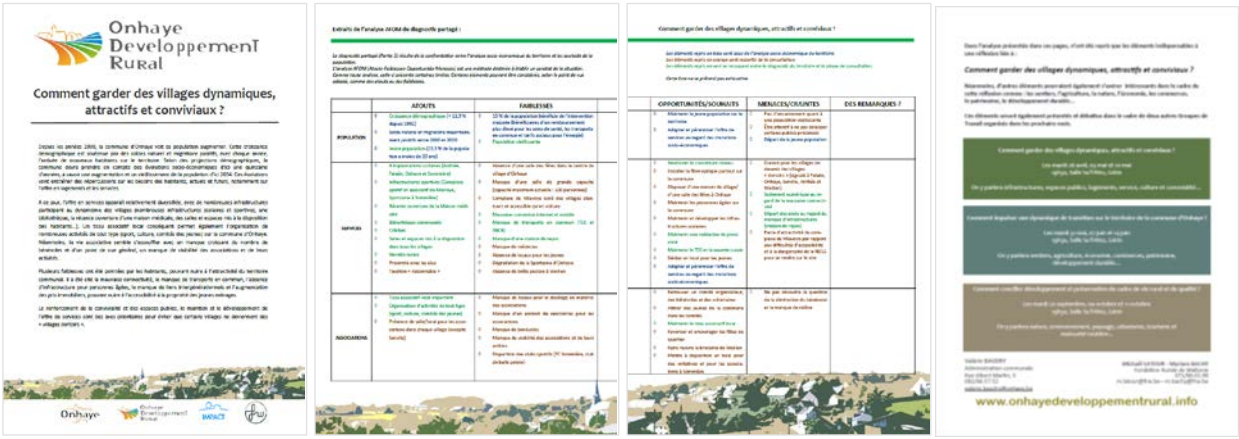

Illustration d'un support de travail de Groupe de Travail thématique

Les deuxièmes réunions étaient essentiellement consacrées au travail en sous-groupes selon la technique du « world café » (révision du diagnostic, définition d'objectifs et de projets).

Les troisièmes réunions étaient consacrées à l'approfondissement et à la conclusion des différents travaux. Tout au long de ces trois réunions, deux agents de développement encadraient les débats et le travail des sous-groupes.

Toutes les thématiques généralement rencontrées et tous les points émis lors des différentes consultations furent examinés. Des précisions complémentaires furent également apportées.

La tenue de trois réunions successives (à raison d'une réunion par semaine) par pilier a permis d'apporter un temps de réflexion supplémentaire et donc de compléter la réflexion « en direct » par une réflexion plus « reposée » et plus approfondie.

Le calendrier était organisé de sorte que les différents travaux réalisés lors des deux premières séances de chaque atelier puissent être synthétisés et retravaillés afin de proposer, lors de la troisième séance, des documents relativement aboutis et de pouvoir réaliser une véritable conclusion. Une évaluation par les participants des trois réunions était également effectuée.

Les personnes intéressées étaient invités à participer -dans la mesure du possible- aux trois réunions de travail d'un même groupe de Travail étant donné que les trois soirées ne poursuivaient pas les mêmes objectifs de travail et se complétaient l'une et l'autre.

3.5.4. Composition des Groupes de Travail

GT	Dates des réunions	Nombre de citoyens	Nombre d'élus	Experts extérieurs	Total
GT 1, soirée 1	26 avril 2022	**18**	**5**	**4**	**27**
GT 1, soirée 2	03 mai 2022	**13**	**3**	**0**	**16**
GT 1, soirée 3	10 mai 2022	**10**	**2**	**0**	**12**
GT 2, soirée 1	31 mai 2022	**11**	**5**	**4**	**19**
GT 2, soirée 2	07 juin 2022	**9**	**5**	**0**	**14**
GT 2, soirée 3	14 juin 2022	**10**	**4**	**0**	**14**
GT 3, soirée 1	20 septembre 2022	**8**	**2**	**3**	**13**
GT 3, soirée 2	04 octobre 2022	**6**	**0**	**0**	**6**
GT 3, soirée 3	11 octobre 2022	**7**	**1**	**0**	**8**
		TOTAL : 129 participants			

**Hors FRW et agent-relais communal*

Photos de réunions de Groupes de Travail

3.5.5. Synthèse des résultats

Le tableau suivant illustre pour un thème la présentation des résultats des GT, par objectifs et projets.

La sécurisation de la mobilité dans les villages :

OBJECTIFS	*Quelques mots sur l'objectif*	PROJETS	*Quelques mots sur le projet*
Diminuer le trafic poids lourds dans les villages	*Différencier le trafic de transit du trafic local et/ou agricole.* *L'augmentation du trafic poids lourds est sensible.*	Installer des panneaux d'interdiction	*Avec le montant de l'amende, par exemple, comme à Onhaye.*
		Mener des campagnes de verbalisation	*Faire respecter la signalisation et verbaliser*
Sécuriser les déplacements piétons		Installer de nouveaux passages pour piétons	*Au niveau d'Anthée notamment, il existe un seul passage. Il en faudrait deux autres, au niveau de l'Intermarché et de la Ferme Delhalle, par exemple.* *On peut s'interroger sur l'emplacement de la boîte aux lettres du « mauvais côté » de la Nationale.* *Au niveau du contrôle technique d'Onhaye.*
		Améliorer l'accès à Miavoye	
Sécuriser les voiries communales	*Les chicanes sont jugées plus efficaces que les casses-vitesses pour diminuer la vitesse des automobilistes.*	Améliorer le marquage au sol	*Les lignes au sol sont souvent absentes.*
		Sécuriser la rue Hinrau à Onhaye	*La déclivité et l'étroitesse au niveau de la rue du Forbot sont jugées dangereuses.*

Illustration des résultats d'un des thèmes du GT 3 : « Comment concilier développement et préservation du cadre de vie rural et de qualité : la sécurisation de la mobilité dans les villages ? »

Les comptes rendus complets de ces réunions de Groupes de Travail sont accessibles en annexe, ainsi que sur le site Web dédié à l'ODR, via le lien suivant :
https://www.onhayedeveloppementrural.info/les-groupes-de-travail.html

3.5.6. Evaluation

A l'issue de la 3ème séance de travail, un document était distribué aux participants. Celui-ci reprenait les questions suivantes et a donné les réponses reprises dans ces graphes :

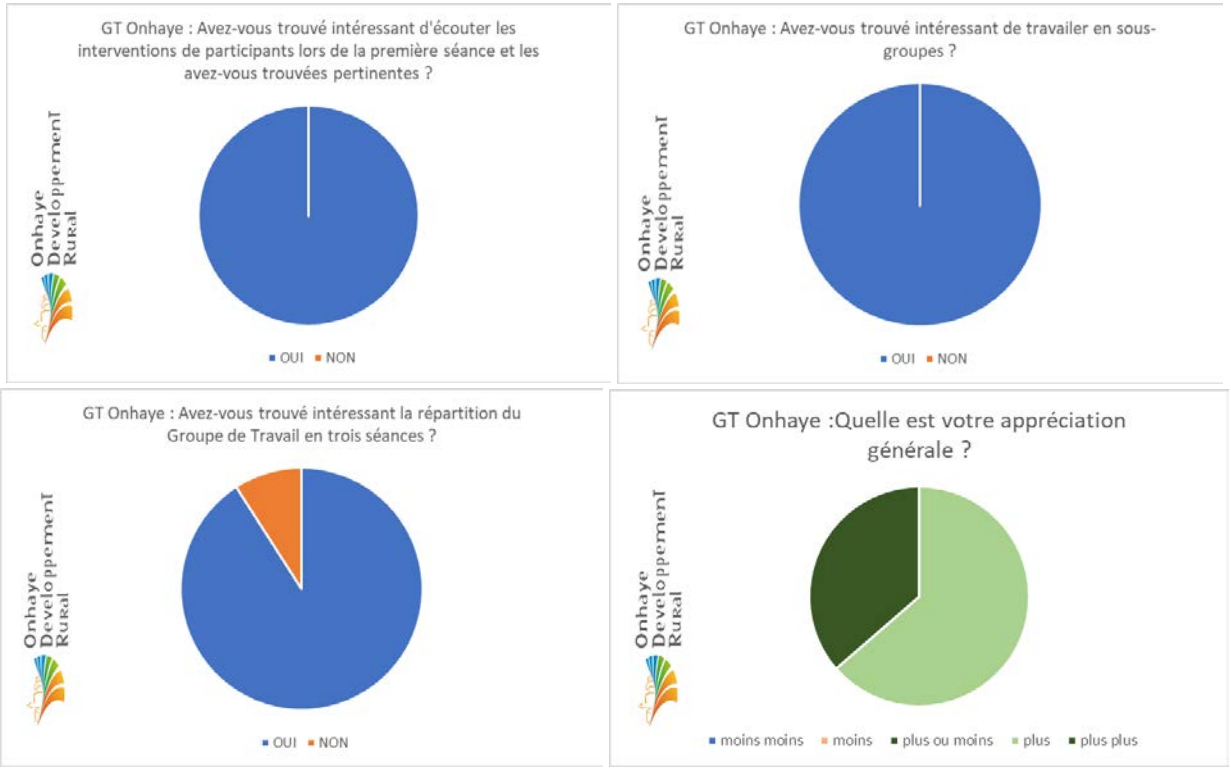

Questions posées lors de l'évaluation des groupes de travail et réponses des participants

Les participants se sont montrés très satisfaits du déroulement des réunions et les ont appréciées, comme en témoignent les graphiques ci-dessus.

4. LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

4.1 L'appel à candidatures

- Que ce soit lors des réunions d'information et de consultation, lors de la réunion de retour à la population ou lors des réunions de Groupes de travail, les participants ont été informés et invités à faire connaître leur intérêt à participer à la future CLDR.
- Lors des réunions villageoises (dites d'information et de consultation) et lors des 3èmes réunions de Groupes de Travail, les participants recevaient plus formellement un questionnaire d'évaluation qui comprenait, au verso, une rubrique à compléter afin de manifester leur intérêt pour rejoindre la future CLDR.
- Une information sur la CLDR a été donnée via le bulletin communal (notamment celui du mois de septembre 2022) et sur le site internet dédié à l'ODR.
- Les membres de l'ancienne CLDR ont été questionnés sur leur souhait ou non de se porter à nouveau candidat.
- Un mail a par la suite (le 21/10/2022) été adressé à l'ensemble des personnes qui avaient manifesté leur intérêt, les invitant à confirmer leur candidature avant le 14/11/2022.

4.2 Mise en place, composition et représentativité

Vingt deux personnes ont posé leur candidature. Ces candidatures ont été analysées afin de vérifier que la composition de la CLDR était équilibrée et, au regard du décret, représente au mieux la population.

Représentation géographique :			Représentation genre :	Femmes	5
	Anthée	5		Hommes	17
	Falaën	1		TOTAL	22
	Gérin	3	Représentation classes d'âges :		
	Onhaye	4		Moins de 45 ans	4
	Serville	3		45 à 60 ans	8
	Sommière	2		Plus de 60 ans	9
	Weillen	4		Non précisé	1
	TOTAL	22		TOTAL	22

Ces 22 candidatures ont été retenues, tous les villages, toutes les classes d'âges, de nombreux secteurs d'activités ainsi que différents comités villageois y étant représentés.

La composition de la CLDR a été arrêtée lors des séances du Conseil Communal du 26/01/2023 (dissolution de l'ancienne CLDR, création d'une nouvelle et liste des membres) et du 23/03/2023 (ratification des membres et du Président, suite à la 1ère réunion de la CLDR et conformément au ROI). Les textes complets de ces délibérations figurent dans l'annexe 3.

Installée le 13 février 2023, la CLDR est composée de 28 membres dont 6 sont issus du Conseil Communal. Sept membres sur le quota 'citoyens' étaient déjà membres de la CLDR lors de la 1ère opération de Développement rural (ces 7 membres sont repris en majuscules dans le tableau ci-dessous).

Extrait de la délibération communale du 26/01/2023

ONHAYE

Des idées pour le développement de la commune ?

La Commune d'Onhaye a décidé de se lancer dans une 2e Opération de développement rural (ODR).
C'est l'occasion pour tous les citoyens de participer à l'évolution de la commune en la découvrant, en partageant des idées et en imaginant des actions. Après une longue attente liée à la crise Covid, la nouvelle Commission locale de développement rural (CLDR) a pu être constituée. Cette commission d'avis comprend 22 membres citoyens et 6 membres issus du conseil communal.
Elle vient de se réunir pour la première fois. Son objectif est d'élaborer un Programme communal de développement rural (PCDR). Mission de longue haleine sur une période d'environ 10 ans. Elle est épaulée et soutenue par la Fondation rurale de Wallonie.
Sous l'impulsion de la précédente commission, la Commune a pu déjà réaliser de beaux projets comme la concrétisation du complexe sportif et associatif de Miavoye, la transformation d'une ferme en vue de créer un site d'économie sociale et des logements tremplins et polyvalents, l'acquisition et la transformation de l'ancien bureau des postes d'Anthée en Maison Rurale (pour les enfants et les associations), mais aussi l'aménagement d'un cheminement sécurisé entre Gérin et le football d'Onhaye. M.M.

EDA – 6046894054

La commission locale de développement rural peut accueillir de nouveaux membres.

» *Pour devenir membre de cette commission, adresser les candidatures à : Michaël Latour, m.latour@frw.be ou à Valérie Baudry, valerie.baudry@onhaye.be. Une réserve sera constituée. Plus de précision. sur www.onhayedeveloppementrural.be*

Article et photo des membres de la CLDR, parus dans l'Avenir du 15/02/2023

4.3 Calendrier des réunions de la CLDR et participation des membres

Dates	Nombre de participants	Excusés
13 février 2023	**21**	**7**
20 mars 2023	**23**	**2**
13 avril 2023	**17**	**7**
15 mai 2023	**16**	**9**
07 novembre 2023	**11**	**6**
28 novembre 2023	**17**	**4**
15 avril 2024	**?**	**?**
13 mai 2024	**?**	**?**

4.4 Présentation et approbation des différentes parties du PCDR

Le diagnostic a été présenté lors de la réunion de retour à la population et lors des groupes de travail thématiques. Cette partie, rapidement présentée une nouvelle fois, à la CLDR, était disponible à la relecture des membres de la CLDR (via le site internet consacré à l'ODR ou en version papier dans le bureau de l'agent-relais communal) et a été approuvée lors de la CLDR du 20/03/2023.

La stratégie a été présentée et travaillée lors des groupes de travail thématiques et lors de la CLDR du 20/03/2023. Elle a été validée par la CLDR en séance du 13 avril 2023.

Plusieurs réunions ont été consacrées à la présentation des fiches-projets, avec le Collège et avec la CLDR. La CLDR a validé l'ensemble des fiches-projets de lot 1 et de lot 2 lors de sa séance du 28 novembre 2023.

Concernant la dernière partie du PCDR, à savoir le tableau récapitulatif, ainsi que le lot 0, l'auteur de PCDR les a présentés lors de la réunion de la CLDR du 15 avril 2024. Il est à noter que toutes les parties étaient disponibles sur le site internet consacré à l'ODR préalablement à cette réunion. Par ailleurs, la version papier était consultable avant la réunion, lors d'une permanence précédant la réunion.

L'ensemble du PCDR a ainsi pu être approuvé par la CLDR lors de sa séance du 13 mai 2024.

4.5 Réflexion sur l'ensemble des projets

Au niveau méthodologique, l'auteur de PCDR a tout d'abord construit une 1ère liste de projets. Ces projets étaient issus des différentes réunions (consultations, groupes de travail…) et des différentes enquêtes menées.

Au départ, cela constituait une liste de 81 projets (répartis dans les différents objectifs). Certains étaient vraiment vagues et formulés plus comme des objectifs que comme des projets. Certains pouvaient être regroupés/fusionnés, d'autres supprimés (parce que jugés inopportuns ou parce que ça existait déjà), … ceci afin de constituer une liste qui tienne la route.

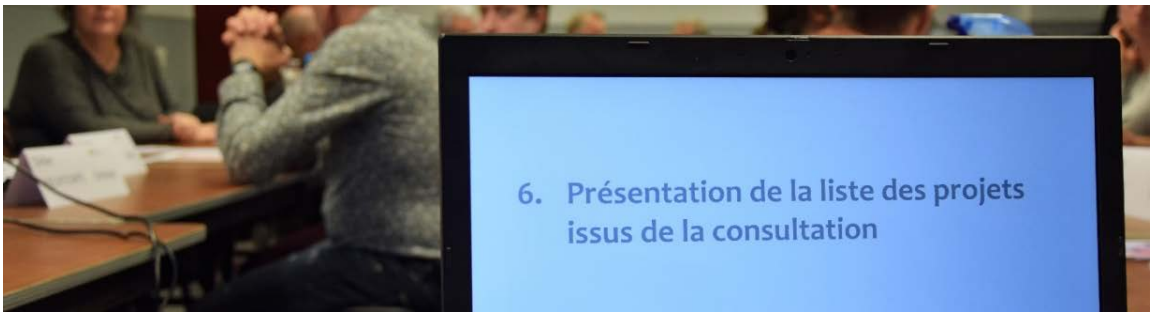

La CLDR a donc travaillé sur cette liste « provisoire » pour arrêter une liste « définitive », nécessaire afin de pouvoir procéder ensuite à la définition des priorités.

Afin de consolider cette liste de projets, la FRW a invité les membres de la CLDR à former 3 sous-groupes (chaque sous-groupe travaillait sur les projets concernant un des 3 axes stratégiques spécifiques proposés), afin de répondre à quelques questions en regard des projets proposés. Ces questions étaient : *Pouvez-vous préciser les intitulés trop vagues (afin de savoir si on parle bien tous de la même chose) ? Constatez-vous des lacunes ou des oublis ? Les projets sont-ils réalistes ou faut-il en supprimer ? Des objectifs semblent-ils difficilement atteignables parce que les projets proposés ne sont pas suffisamment consistants ?*

A l'issue du travail en sous-groupes, les 3 rapporteurs soulignaient les remarques essentielles formulées dans leur groupe, ainsi que les quelques projets ajoutés, regroupés ou supprimés. Les autres membres du groupe pouvaient compléter. Les feuilles de travail étaient récupérées afin d'être communiquées à l'auteur de PCDR.

Sur base de ce travail de la CLDR et de l'avis du Collège, 78 intitulés de projets ont finalement été retenus pour le travail de priorisation.

4.6 Priorisation des projets par la CLDR

La priorisation des projets du PCDR s'est effectuée en deux temps, sur deux séances :

Première étape du classement des différents projets proposés :

Les membres de la CLDR ont été invités à compléter en séance et **de façon INDIVIDUELLE** un document de travail. Il s'agissait pour eux d'établir un choix des projets qu'ils souhaitaient voir faire l'objet d'une fiche-projet dans le PCDR. La collecte des différents choix devait permettre de dégager des priorités, de travailler collectivement (2ème étape) lors de la séance suivante et in fine d'approuver les projets qui devaient faire l'objet de fiches-projets.

Pour aider les participants dans leurs choix, un code couleur avait été associé à chaque projet :

- En vert, les projets qui rentraient parfaitement dans le cadre d'un subventionnement actuel en Développement Rural (DR).
- En orange, les projets qui pouvaient éventuellement rentrer dans le cadre d'un subventionnement en DR, mais où c'était moins évident, où des financements pouvaient s'envisager ailleurs…
- En rouge, les projets qui s'éloignaient du cadre DR ou d'une prise en charge par la commune.

A noter que lors des Groupes de travail, un exercice de présélection avait été organisé et avait pris la forme de « projets coup de cœur ». Ces projets étaient repris en gras dans le document de travail proposé.

A ce stade, aucun projet proposé n'était abandonné ni regroupé. Ils pouvaient tous faire l'objet d'un choix, ayant tous leur légitimité dans le cadre d'une stratégie globale et certains pouvant même être mis en œuvre sans devoir faire l'objet d'une fiche-projet.

Concrètement, il a été demandé aux participants, dans la case correspondant à chaque projet, de noter les chiffres 1, 2 ou 3 :

- 1, pour un projet jugé important et à réaliser en début de programmation (fiche-projet de priorité 1 : en choisir 5 maximum).

- 2, pour un projet jugé important et à réaliser en milieu de programmation (fiche-projet de priorité 2 : en choisir 10 maximum).
- 3, pour un projet jugé moins important (fiche-projet de priorité 3)
- /, pour un projet jugé inopportun.

Tous les membres présents à la réunion CLDR d'avril 2023 ont ainsi eu l'opportunité d'exprimer leurs choix via un document récapitulatif.

Photo du travail des membres de la CLDR sur la priorisation des projets

<u>Deuxième étape du classement des différents projets proposés :</u>

Au prorata du nombre de voix données à chaque projet, 6 projets étaient proposés en priorité 1 (6 vignettes sur la table 1), 11 projets en priorité 2 (11 vignettes sur la table 2), le reste des projets se retrouvait en priorité 3 (table 3). Cela constituait la première étape du classement, issue des choix individuels.
Les 17 projets retenus à ce stade en lot 1 ou en lot 2 faisaient l'objet chacun d'une vignette reprenant :
- L'intitulé du projet
- Le lien du projet avec la stratégie
- Des réflexions liées au projet (quoi, où, …)
- La faisabilité ou non d'un tel projet en Développement rural
- Des illustrations.

Photo du travail de la CLDR sur la priorisation des projets

Ce second temps consistait en un « casting », **un travail COLLECTIF** sur le classement des projets :
De manière collégiale, constructive et en lien avec la stratégie approuvée précédemment, l'opportunité était donnée aux membres de conserver (ou pas) les projets dans le classement de priorité proposé, voire d'effectuer certains regroupements. Certains projets sont ainsi passés du lot 1 au lot 2 ou du lot 2 au lot 1, plusieurs regroupements ont également été réalisés. Deux projets sont passés en lot 3.

Il a bien été précisé que, de manière à arriver à maximum 9 projets dans le lot 2, les projets retenus à ce stade pouvaient être complétés par d'autres projets issus du lot 3, soit des projets apparaissant en début du classement de lot 3, soit des projets permettant de répondre au mieux à la stratégie définie, de la compléter et permettant aussi de diversifier les types de projets.

Le reste des projets serait classé en priorité 3. La latitude était laissée d'y opérer encore des regroupements.

A la fin de la réunion de la CLDR de mai 2023, la CLDR avait approuvé la proposition de composition des 3 lots. Suite à cette répartition des projets en lots, les membres ont été invités à s'inscrire, pour les projets de priorité 1, à des Groupes-Projets.

4.7 Les réunions des Groupes-Projets

Le but était d'aller plus loin dans la conception et la réflexion sur les projets prioritaires, en collaboration notamment avec l'auteur de PCDR. Plus informels et souples que les réunions plénières de CLDR, afin d'en faciliter l'organisation, ils ont été lancés dans la foulée et comprenaient pour certains une visite de terrain.
Les objectifs des Groupes-Projets (GP) étaient de :

- Apporter à l'auteur de PCDR les informations nécessaires pour la rédaction des fiches-projets de lot 1
- Poursuivre la dynamique de participation citoyenne
- Impliquer les acteurs concernés par le futur projet
- Pouvoir s'approprier les projets du futur PCDR.

Cinq GP ont été organisés et ont permis de recueillir des informations pertinentes pour la rédaction des fiches-projets de lot 1. Le résultat de ces GP a été présenté à la CLDR plénière lors de sa réunion du 07/11/2023.

Comme signalé précédemment, il n'a pas été jugé opportun de mettre en place un GP relatif au projet d'atelier rural, les membres de la CLDR ne voyant pas ce qu'ils pourraient apporter et une telle fiche-projet figurant déjà dans le 1er PCDR de la commune.

Dates	Nombre de participants
20 juin 2023 (GP1)	10
27 juin 2023 (GP2)	7
27 juin 2023 (GP3)	7
05 septembre 2023 (GP4)	8
05 septembre 2023 (GP5)	8

Photos de réunions des Groupes-projets

L'ensemble des comptes-rendus des réunions de GP figurent en annexe.

4.8 Synthèse des réunions de la CLDR

Réunion du 13 février 2023 : plénière

1. Introduction de la réunion, par Monsieur le Bourgmestre, Président de la CLDR
2. Information sur le Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC)
3. Mise en place de la CLDR et présentation de ses membres
4. Rappel de la procédure d'une Opération de Développement Rural (ODR) et questions relatives au Règlement d'Ordre Intérieur de la CLDR
5. Bilan de l'ODR précédente (2009-2019)
6. **Préparation à la validation du diagnostic**
7. Agenda 2023
8. Verre de l'amitié

Le diagnostic socio-économique du territoire ayant été détaillé par thématique lors des 1ères séances de chacun des 3 Groupes de Travail, il n'a pas été représenté dans le détail, mais brièvement. Il était accessible sur le site internet de l'ODR ou à la Commune (dans le bureau de l'agent-relais). C'est ainsi que les membres de la CLDR ont été invités à aller le parcourir d'ici la réunion suivante où il s'agirait de l'approuver.

Réunion du 20 mars 2023 : plénière

1. Accueil
2. Approbation du compte rendu de la dernière réunion (13/02/2023)
3. Approbation du diagnostic
4. Présentation de la proposition de stratégie de développement, par le bureau IMPACT
5. **Préparation à la validation de la stratégie**
6. Présentation de la liste des projets issus de la consultation
7. BiodiverCité : informations sur l'appel à projets 2023
8. Divers.

La réunion a principalement consisté à travailler sur la stratégie de développement, afin qu'elle puisse être approuvée à la réunion suivante.

Réunion du 13 avril 2023 : plénière

1. Accueil
2. Approbation du compte rendu de la dernière réunion (20/03/2023)
3. Approbation de la stratégie de développement
4. **Présentation des projets communaux en cours et à venir**
5. **Priorisation des projets (étape 1, travail individuel)**
6. BiodiverCité : informations sur l'appel à projets 2023
7. Divers.

Cette réunion visait principalement à prioriser les projets retenus en 3 lots, au départ d'un premier travail de sélection individuel.

Réunion du 15 mai 2023 : plénière

1. Accueil
2. Approbation du compte rendu de la dernière réunion (13/04/2023)
3. Présentation du classement des projets suite aux travail individuel du 13 avril 2023
4. **Travail collectif sur le classement des projets**
5. Organisation de Groupes-Projets
6. Divers.

Le point principal de la réunion était la 2ème étape dans le classement des projets, à savoir cette fois un travail collectif sur ce classement. La réunion fut l'occasion également de mettre en place les Groupes-Projets destinés à aider l'auteur de PCDR à rédiger les fiches de lot 1.

Réunions des 5 Groupes-Projets :

Les membres de la CLDR ont été conviés à participer aux différents Groupes-Projets. Trois dates avaient été arrêtées pour l'organisation de 5 Groupes-projets, qui se dérouleraient sur base des projets repris en lot1, à savoir :

1. *Construction d'une Maison de Village à Onhaye* (GP1) : Le mardi 20 juin 2023, rendez-vous était donné à 13h30 à la buvette du RCS Onhaye (football)
2. *Aménagement de petits espaces de convivialité, dans différents villages* (GP2) : Le mardi 27 juin 2023, rendez-vous était donné à 14h à la salle du Conseil Communal
3. *Aménagement de la place d'Ostemerée* (GP3) : Le mardi 27 juin 2023, rendez-vous était donné à 16h sur la Place d'Ostemerée
4. *Aménagements de sécurisation des voiries communales et des déplacements piétons* (GP4) et
5. *Développement de liaisons de mobilité douce sécurisées* (GP5) : Le mardi 5 septembre, rendez-vous était donné à 14h à la salle du Conseil Communal.

Ces réunions étaient l'occasion pour l'auteur de PCDR de prendre connaissance des desiderata et des réalités de terrain afin d'entamer le travail d'élaboration des fiches-projets du PCDR.
Ces réunions se déroulant en journée, elles n'étaient pas considérées comme des réunions plénières de la CLDR et il n'y avait donc pas « d'obligation » de présence.
Les membres de la CLDR qui ne pouvaient pas se rendre à ces réunions pouvaient faire parvenir leurs remarques et/ou propositions concernant les projets repris ci-dessus.
Concernant l'atelier rural, la CLDR n'a pas été jugée opportun d'organiser un Groupe-Projet.

Réunion du 07 novembre 2023 : plénière

1. Accueil
2. Approbation du compte rendu de la dernière réunion (15/05/2023)
3. Création de voies lentes et vertes entre les différents villages et mise en place de circuits thématiques, approbation du dossier projet par la Ministre
4. Addenda II, Aménagement de l'ancienne salle des fêtes de Falaën en Maison de village, approbation du dossier projet par la Ministre
5. **Retour sur les Groupes-Projets (20/06, 27/06 et 05/09)**
6. **Présentation des fiches-projets (priorité 1) par l'auteur de programme (IMPACT)**
7. Travail sur la répartition des priorités 2 et 3
8. BiodiverCité, informations sur l'appel à projets 2023
9. Divers.

Cette réunion avait surtout pour but de présenter les résultats des 5 Groupes-Projets qui s'étaient déroulés durant l'été et de permettre à l'auteur de PCDR de présenter les fiches-projets prioritaires, à savoir les fiches de lot 1.

Réunion du 28 novembre 2023 : plénière

1. Accueil
2. Approbation du compte rendu de la dernière réunion (07/11/2023)
3. **Présentation des fiches-projets de priorité 1 par l'auteur de programme (IMPACT), suite**

4. **Présentation des fiches-projets de priorité 2 par l'auteur de programme (IMPACT), lecture et travail**
5. Divers.

La réunion avait pour but de présenter une nouvelle fois certaines fiches de lot 1, retravaillées suite aux remarques émise lors de la réunion précédente. Il s'agissait ensuite de permettre à l'auteur de présenter les fiches de lot 2.

Réunion du 15 avril 2024 : plénière

Réunion du 13 mai 2024 : plénière

L'avant-projet de PCDR a été validé par les membres de la CLDR lors de cette séance.

L'ensemble des comptes-rendus des réunions plénières de la CLDR se trouvent en annexe, ainsi que sur le site consacré à l'ODR de la commune, accessibles via le lien suivant : https://www.onhayedeveloppementrural.info/la-cldr.html (espace membres CLDR)

5. ANNEXES : PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS COMMUNALES ET PV DES RÉUNIONS

Annexe 1 : Délibération du Conseil communal du 22 novembre 2016 – Réalisation d'un PCDR avec l'accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie

Annexe 2 : Délibération du Collège communal du 16 juillet 2019 – Désignation du bureau IMPACT pour l'élaboration du PCDR

Annexe 3 : Délibérations du Conseil communal du 26 janvier 2023 et du 23 mars 2023 – Création et composition de la CLDR

Annexe 4 : Délibération du Collège Communal du 22 octobre 2020 – Report des réunions de consultation

Annexe 5 : Comptes-rendus des réunions d'information et de consultation villageoises

Annexe 6 : Documents de travail et Comptes-rendus des réunions des GT

Annexe 7 : Comptes-rendus des réunions plénières de la CLDR

Annexe 8 : Comptes-rendus des réunions des Groupes-Projets.